



PODO D'OC



BULLETIN D'INFORMATIONS DU SPLR
N° 36 AOUT 2009



Informations importantes

Chères consœurs, chers confrères, adhérents du SPLR,

Une fois de plus n'est pas coutume, la fédération nationale des podologues, fait avancer la profession. Après le décret du 2 août 2009 sur le remboursement de certains topiques et dispositifs médicaux, le décret 2009-983 permettant le renouvellement des orthèses plantaires est passé au journal officiel le 20 août 2009, ce qui rend donc son application immédiate.

« Art. D. 4322-1-1. – Les pédicures-podologues sont autorisés à renouveler et, le cas échéant, à adapter des prescriptions médicales d'orthèses plantaires datant de moins de trois ans, sous réserve que le médecin n'ait pas exclu la possibilité de renouvellement et d'adaptation sans nouvelle prescription par une mention expresse portée sur l'ordonnance initiale.

« Les pédicures-podologues informent le médecin prescripteur ou, le cas échéant, un autre médecin désigné par le patient du renouvellement et, s'il y a lieu, de l'adaptation de la prescription médicale initiale. »

L'application du décret ne peut se faire qu'à partir d'aujourd'hui sur les ordonnances postérieures à la date du décret. Vous devez en conséquence conserver une copie des ordonnances.

Pour les topiques et dispositifs médicaux, pensez à faire une prescription en double exemplaire.

Pour les patients en ALD, si votre prescription rentre dans le cadre de l'affection, penser à utiliser une prescription bi-zone.

On peut remercier Louis Olié et son équipe, comme quoi le travail finit par payer.

Voici en pièce jointe un rappel pour le symposium de podologie les 13 et 14 septembre à Béziers de très nombreux fournisseurs seront présents, de nombreux sujets de conférences, bref un événement qui devient incontournable dans notre région, à ne pas négliger. Vous pouvez utiliser le crédit d'impôts formation, en effet en utilisant ce dernier votre symposium vous sera remboursé ! (16 h de formations = tarif d'inscription) http://www.fnp-online.org/file_pdf/creditimpotfev2009.pdf

Cet automne nous mettons en place 3 dates de formations près de chez vous organisées en partenariat avec l'école de Formation des Professions de Santé de Sorèze et Pierre Fabre. Formations susceptibles d'être prises en charge FIFPL. Plus d'informations dans le prochain podo d'oc de septembre.

1. **Samedi 10 octobre à NIMES**
2. **Samedi 28 octobre à BEZIERS**
3. **Samedi 5 décembre à PERPIGNAN**

Comme vous pouvez le constater votre syndicat est présent sur tous les fronts.
A très bientôt, confraternellement.

Laurent JULIEN
Président du Syndicat des Podologues Languedoc Roussillon

